

Directives de la Commission d'éducation de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 424

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261481>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de Chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER... » 8.—

Le numéro... » 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la semaine de
l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Les hommes ne peuvent
par leurs délibérations
accomplir aucun bien
effectif si les femmes ne
les aident pas à l'exécuter.

FÉNELON.

A NOS LECTEURS. — En raison des vacances de Pâques, le prochain numéro du Mouvement Féministe ne paraîtra que le 14 avril.



Les Femmes et la Société des Nations

Contre la traite des femmes

... Le Comité de la S. d. N. contre la traite des femmes va se réunir à Genève dès le 4 avril prochain. L'ordre du jour de cette session n'est pas extrêmement chargé, mais comprend, à côté de divers rapports présentés à la S. d. N. par des organisations bénévoles (Amies de la Jeune Fille, Bureau International contre la traite, organisations féminines, etc.), un point très important : une vue d'ensemble des résultats obtenus par l'abolition du système des maisons de tolérance.

Après trois jours de session, ce Comité se joindra au Comité de protection de l'enfance de la S. d. N. pour discuter en commun avec lui le rapport des enquêteurs sur la traite des femmes en Orient. Nos lecteurs n'ont pas oublié les articles qui ont été consacrés ici même à ce rapport, mine précieuse de documents tristes et vrais sur la situation lamentable de la traite sous toutes ses formes dans les pays d'Orient. Aussi peuvent-ils se rendre compte de tout l'intérêt que présentera cette discussion, à laquelle ont été spécialement invitées à participer des personnalités connaissant bien les conditions de vie en Orient.

Rappelons que ces séances sont presque toujours publiques, et que tous ceux et toutes celles qui préoccupent les problèmes de moralité publique retirent grand profit à les suivre.

Lire en 2^{me} page :

J. Z. : Un anniversaire : Les 40 ans de l'Union suisse des institutrices.

R. HERCOT : La fin de la prohibition américaine. V. DELACHAUX : Au continent noir.

En 3^{me} et 4^{me} pages :

PENNELLO : Les Expositions.

A.-M. STAHEL-FREY : Les consultations de nourrissons en Suisse.

Carrières féminines. — Nouvelles des Sections. — Association.

En feuilleton :

M.-L. PREISS : Gertrud Bäumer. — Publications reçues.

Directives de la Commission d'Education de l'Alliance Nationale de Sociétés Féminines suisses

La Commission d'Education nationale de l'Alliance de Sociétés féminines suisses affirme qu'une éducation mieux comprise de la jeunesse doit être à la base du renouvellement de la vie politique, si ardemment désiré par de nombreuses personnalités de notre pays se rattachant à l'idéal démocratique.

C'est pourquoi elle déclare s'appuyer sur les principes ci-après :

1. Contrairement à certaines tendances actuelles, nous faisons nôtre la pensée inspiratrice de Pestalozzi qui veut que l'éducation de la personnalité soit à la base de toute l'éducation et constitue le principe fondamental d'une formation du citoyen.

2. Que nos éducateurs s'efforcent donc d'encourager un développement harmonieux de toutes les aptitudes de l'enfant ; qu'ils mettent

un soin particulier à éduquer ses sentiments, sa volonté et sa conscience, et à éveiller en lui un jugement sain et indépendant.

3. Nous affirmons l'importance d'une éducation sociale et nationale en vue de la communauté, éducation s'inspirant du respect de la personnalité d'autrui, de l'idéal de tolérance et du mépris de la force brutale. C'est à la famille et à l'école de tous les degrés qu'incombe le devoir d'éveiller chez l'enfant, dès ses premières années, l'esprit d'entraide et de sacrifice, et de cultiver en lui le sens de ses propres responsabilités et des égards dus au prochain.

4. Nous estimons que l'éducateur qui cultive chez la jeunesse l'amour de la terre natale, de la patrie et de ses traditions, accomplit une tâche importante pour la préparation civique et nationale.

5. L'enseignement de l'histoire suisse offre, dans le passé et dans le présent, un vaste domaine à l'éducation civique. Conçu sous cet angle, il a pour but de faire connaître à la jeunesse les caractères propres à la Suisse et de lui démontrer que sa fondation, sa vitalité et son rôle politique ne sont concevables qu'en harmonie avec les principes démocratiques.

6. L'enseignement civique proprement dit doit tendre à éveiller chez les élèves le sens de leurs responsabilités nationales et à leur communiquer le désir de prendre une part à la vie publique, sociale et internationale.

7. Mais il ne suffit pas d'inspirer à la jeunesse l'amour de la patrie. Il faut encore qu'elle sache que la Suisse est un membre de la grande communauté des peuples, qu'elle doit être capable de porter les responsabilités qui lui incombent et qu'elle est, plus qu'aucun autre pays, solidaire des autres nations.

8. Ces principes sont applicables à l'éducation des jeunes filles comme à celle des jeunes gens, car une démocratie digne de ce nom nécessite la collaboration des deux sexes dans tous les domaines.

Une page oubliée de l'histoire de l'Alliance Nationale de Sociétés Féminines suisses

A propos des « Directives » de la Commission d'Education nationale de l'Alliance que publie aujourd'hui le *Mouvement Féministe*, un bref rappel (historique) nous paraît s'imposer.

C'était en 1915, année lourde d'angoisse dans notre petite patrie, comme dans la plupart des Etats européens, et plus loin encore... à juste titre, ainsi qu'il allait le prouver l'extension dans le temps et dans l'espace de l'atroce guerre devenant mondiale. Nombre de femmes de cœur — et des hommes aussi — crurent mourir de honte et de désespoir en ces années maudites et n'ont trouvé de salut que dans une consécration totale à l'œuvre de reconstruction de la paix, en pleine guerre encore.

Un des êtres les plus tourmentés par cette extermination fratricide devait être et fut Emma Pieczynska-Reichenbach pionnière de toutes les nobles causes, qui voyait s'effondrer dans le sang et la boue le travail de sa vie. Elle souffrait dans son âme de chrétienne, dans ses convictions de travailleuse sociale, dans son cœur de patriote enfin, et pour chacune de ses trois patries : celle de son choix, la Pologne ; celle de sa petite enfance et de sa prime jeunesse, la France ; celle de ses origines et de sa maturité, la Suisse. Le sort de cette dernière en 1915 n'était pas de tout repos et, à la vérité, jusqu'à la conclusion de la paix, on put craindre que l'un ou l'autre des belligérants, sous la poussée des événements, ne vit son intérêt du moment à passer outre au respect de notre neutralité... Mais un autre danger, d'ordre intérieur celui-ci, menaçait le pays. Par suite des différences de mentalités, et surtout de langues, impliquant des sources d'informations opposées et contradictoires, une scission s'était produite et allait s'aggraver de jour en jour entre Romands et Allemands.

Dans l'oisiveté forcée et l'isolement tragique où la réduisaient souvent les événements (surdité



Cliché Mouvement Féministe

Mile Elisa SERMENT

de Lausanne, féministe de la première heure, amie de Mme Pieczynska et présidente de la Commission d'Education nationale.

complète, atmosphère pro-allemande de la ville fédérale, etc.). Emma Pieczynska, qui les suivait au jour le jour avec angoisse, fut d'entre les premiers à se rendre compte de l'étendue du péril, menaçant le pays de façon plus redoutable peut-être que ne l'eût pu faire l'invasion étrangère, car la Suisse, sans un redressement vigoureux, s'en allait en morceaux... Où trouver le remède?...

En automne 1914, l'Assemblée générale de notre Alliance nationale de Sociétés féminines avait été supprimée, les circonstances du moment rendant toute convocation impossible. L'année suivante, les événements s'étant en quelque mesure stabilisés, l'Assemblée fut convoquée à Berthoud en octobre, et les déléguées de nos Sociétés s'y rendirent nombreuses. Emma Pieczynska y arrivait porteur d'un appel au patriotisme de la femme suisse et de suggestions concrètes motivées. L'impression produite par son discours fut considérable, et ses conclusions adoptées d'enthousiasme.

Que voulait-elle et que demandait-elle ? A l'Alliance elle-même, la création d'une commission pour la recherche des voies et moyens de travailler à la rééducation patriotique de la femme suisse et, par elle, à celle des enfants et de tout le peuple ; aux Sociétés alliées, dans le même but de réveil patriotique, d'instituer, dans les grands centres d'abord, des cours et des conférences sur les origines et le développement de la Suisse, sur son état actuel, ses besoins, son rôle au milieu des autres peuples. Ces conférences pourraient être ensuite publiées ou répétées en tout ou en partie dans les localités de moindre importance et jusque dans les villages : il fallait en inonder le pays, y intéresser les femmes de tous les milieux, tandis que, parallèlement, la Commission nouvellement instituée préparerait de petits manuels destinés aux jeunes parents, aux enfants, à la jeunesse, etc., etc.

Dès ce premier hiver 1915-16, deux séries magistrales de conférences ouvraient les feux à Genève¹ et à Berne, et, presque aussitôt, Lausanne, Zurich, Bâle, Aarau, Vevey, Saint-Gall entraient en lice à leur tour. Dans le sein des Sociétés alliées elles-mêmes, que d'après-midi et de soirées consacrées à la lecture de chapitres d'histoire suisse, tout en tirant l'aiguille au profit des soldats suisses mobilisés ou en vue des blessés et des évacués ! Ce fut un vrai mouvement de réveil auquel se joignirent bientôt d'autres efforts (Nouvelle Société Helvétique, conférences aux militaires, etc.) Et pendant ce temps, les publications prévues paraissaient : les *Funkens vom Augsfeuer* (*Étincelles des feux du 1^{er} août*), de H. Bleuler-Waser ; l'*A.B.C. de l'Education nationale*.

¹ Rappelons que ces conférences organisées par l'Union des Femmes de Genève furent publiées en un volume : *Cours d'Education nationale* (Genève, Eggimann, 1916. (Réd.)

nale au Foyer domestique, d'E. Pieczynska, avec la collaboration de Léa Burger, institutrice genevoise. L'année suivante, notre amie donnait la *Semaine des Fiancées*, où de graves questions d'ordre civique sont débattues entre jeunes filles sous une forme enjouée et charmante, et elle préparait une traduction française des *Funkens*. La Commission publiait en outre une bibliographie d'ouvrages pouvant contribuer à éclairer l'opinion tout en fortifiant le sentiment national, c'est-à-dire le sentiment d'appartenance mutuelle, par delà et au-dessus de toutes les différences de langues et de confessions.

Les années passèrent. Le fossé dont on avait tant parlé se combla peu à peu, et la Commission d'Education nationale put entreprendre l'étude d'autres problèmes.

... Mais voici que le ciel, un instant rasséréné, s'est rembruni. Sous la double pression de difficultés économiques sans cesse croissantes et du contre-coup d'événements politiques graves chez nos voisins, notre patrie est agitée de nouveau par des courants en sens contraires, et semble parfois à la veille de déchirements profonds. Ce n'est plus entre Suisse alémanique et Suisse romande que se creuse un abîme, c'est entre les divers milieux, entre les différentes couches de la population d'un même canton, d'une même ville, que se dressent les conflits d'intérêts, les incompréhensions, les suspensions...

L'angoisse patriotique, latente jusqu'alors, étreint comme tout à nouveau le cœur et la conscience de nombreuses femmes suisses de plusieurs cantons. Elles s'en entretiennent à l'occasion d'une rencontre des déléguées des *Frauenzentralen*, le printemps dernier et chargent quelques-unes d'entre elles de rédiger et de répandre un *Appel aux Femmes suisses* à l'occasion du 1^{er} août, puis d'élaborer un *Programme commun des Femmes suisses*. (Voir le *Mouvement Féministe* des 29 juillet 1933, 13 et 27 janvier 1934).

Jusqu'à quel point est-on déjà parvenu et parviendra-t-on encore à mobiliser les femmes suisses de tous les milieux pour cette nouvelle croisade, reprise de celle de 1915 et des années suivantes ? — L'avenir le dira.

De son côté, la Commission d'Education nationale de l'Alliance remet à l'ordre du jour de ses préoccupations immédiates et urgentes l'éducation civique et patriotique des femmes. La publication des *Directives* n'est qu'un premier acte, que commandent les circonstances, de ce retour de la Commission à ses origines et à la pensée féconde de son inspiratrice et première présidente.

« Il faut, disait Mme Pieczynska à l'Alliance en 1915, vivifier les sources mêmes de la conscience nationale, en remettant en évidence les bases sur lesquelles repose notre existence, notre signification comme peuple, et l'idéal vers lequel nous devons nous orienter. »

« Le culte de l'idéal est, dans tous les domaines, l'éminente mission de la femme. Celui de la Patrie doit être institué au foyer ; l'enfant doit y être initié dès son jeune âge ; les mères et les éducatrices doivent en être les inspiratrices éclairées et ferventes. Il faut donc tout d'abord que cet idéal soit révélé aux femmes dans toute sa beauté et sa portée, afin que par elles il se révèle à la jeune génération. »

E. SERMENT,

Présidente de la Commission d'Education nationale.

Femmes députées

Aux Etats-Unis

Six femmes siègent actuellement à la Chambre des Représentants des Etats-Unis (qui correspond à peu près à notre Conseil national). Ce sont Mrs. Virginia Jenckes (Indiana), Mrs. Marian Clarke (New-York), Mrs. Edith Nourse Rogers (Massachusetts), Mrs. Isabelle Greenway (Arizona), Mrs. Katherine Mac Carthy (Kansas), et Mrs. Florence Kahn (Californie).

Comme on le voit, les Etats de l'Ouest, de l'Est et du Centre, les Etats agricoles et les Etats industriels ne font pas de différence plus les uns que les autres entre élus masculins et élus féminins. Mais six femmes députées seulement... pour tous les Etats-Unis ! Il y a là de quoi rassurer tous les sénateurs français, tous les députés suisses, qui tremblent pour leur fauteuil !